



Le 18 novembre 2010

Communiqué

PAC post 2013 : le débat commence

La Commission européenne vient de faire connaître ses orientations pour la politique agricole commune à mettre en œuvre sur la période 2014-2020.

Pour ORAMA, si le maintien de deux piliers est de nature à conserver une bonne lisibilité à la PAC, l'accent mis dans le premier sur la gestion de l'environnement et sur l'équilibre des territoires ne doit pas faire perdre de vue les enjeux de l'économie agricole. Aussi est-il indispensable de donner véritablement corps à l'ambition affichée par la Commission de voir l'agriculture européenne contribuer activement à la sécurité alimentaire mondiale.

La réalité de la future PAC dépendra par ailleurs de facteurs qui restent actuellement dans l'ombre : le niveau et la répartition des enveloppes budgétaires qui seront consacrées à cette politique, l'évolution des instruments de régulation des marchés, notamment.

La communication diffusée aujourd'hui par la Commission ne constitue qu'un point de départ. Avec ses partenaires syndicaux français et européens, ORAMA agira pour que la future PAC soit propice à une expansion de l'agriculture européenne, la rendant ainsi d'autant plus apte à répondre aux préoccupations de tous, qu'il s'agisse d'approvisionner, de relever les défis environnementaux et d'être acteur d'une vie économique et sociale harmonieuse sur les territoires.

ORAMA compte sur la détermination des Pouvoirs publics français à suivre cette ligne et à y entraîner avec eux leurs partenaires européens.

oo

Contact : Pascal HURBAULT, 01 44 31 16 25 / 06 72 42 06 36